

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-7 à L. 2121-12
du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Villa du Prieuré

LUNDI 21 JUILLET 2025 à 20 H 30

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la précédente séance

Commande publique

Délégation de service public – Camping municipal – Avenant n°1

Finances

Convention relative au versement d'un fonds de concours pour le financement du schéma directeur cyclable
– Tronçon 665 (annule et remplace la délibération n° 01-06/2025)

Signature d'un bail à construction sur des parcelles portées par l'EPF 74 au profit de Haute-Savoie Habitat
Portage Beausite – SFER PLESSIS – Prolongation par annuités

Budget principal – Créances admises en non-valeur

Ressources humaines

Protection sociale complémentaire – Modification des montants de participation

Modification du tableau des emplois permanents

Affaires scolaires

Modification du règlement intérieur de la garderie périscolaire

Renouvellement du partenariat avec l'Espace d'Animation du Laudon

Convention de prestation de service avec l'AS Lac Bleu

Domaine et patrimoine

Forêt communale : Programme de coupe 2026

Intercommunalité

Plan Alimentaire Territorial (PAT) – Convention de partenariat avec le Grand Annecy

Décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal

Questions diverses

A Sevrier, le 15 juillet 2025

LE MAIRE,
Bruno LYONNAZ

